HIVER 2025

WEEK END MASSIF DU GRAND PARADIS

France - Italie
Randonnée itinérante accompagnée
3 jours / 2 nuits

Au centre d'un vaste cirque glaciaire, dont les sommets flirtent avec les 3500 m d'altitude, se trouve le refuge Benevolo (2285 m), nous nous y installons pour 2 nuits. Le cadre est grandiose et les randonnées prennent une autre dimension avec, notamment, l'ascension du col de Nivolettaz (3130 m). Au détour d'une crête il n'est pas rare de surprendre chamois ou bouquetins, nous sommes dans l'un des plus anciens espaces protégés d'Europe !

ESPACE EVASION Agence de voyage – IM.074.10.0036
50, rue de la Chapelle 74160 BEAUMONT - Tel : **00 33 (0)4 50 31 03 65**
E.Mail : info@espace-evasion.com - www.espace-evasion.com

PROGRAMME

Jour 01 : RdV 9h00 gare de St Gervais le Fayet.
Transfert (1h)**.** Montée au **refuge Benevolo** à 2285m, cadre grandiose avec la paroi de la Granta Pareï qui domine le refuge. De petits glaciers garnissent le pourtour du cirque, frontalier avec la Vanoise en France. L'intérieur du refuge est entièrement en bois, avec des dortoirs de 6 personnes aux lits superposées. L'endroit est bien fréquenté et toujours très vivant, c'est l'Italie…
Dénivelée : + 562 m Horaire : 3 h 30 mn

Jour 02 : Ascension du col de Nivolet à 3130m.Vue étendue sur les sommets du Valais à l'est, de la Vanoise à l'ouest et du Mt Blanc au nord. La descente vers le refuge est particulièrement agréable dans les vastes champs de neige que nous avons gravis.
Dénivelée : + 848 m / - 848 m Horaire : 3 h / 4 h00 mn

Jour 03 : Ascension du Truc St Hélène, 2640m, situé en plein milieu du cirque de Benevolo c'est un belvédère de choix. Puis après être repassé au refuge descente su Rhême Notre Dame à 1723m**.**
Transfert retour (1h). Fin du séjour vers 18h00, en gare de Chamonix.
Dénivelée : + 400 m / - 900 m Horaire : 5 h 30 mn

- Ce programme est indicatif, il peut être modifié par votre accompagnateur pour s'adapter aux conditions météorologiques et nivologiques -

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL
Le 1er jour à 9h00 devant la Gare de St Gervais le Fayet.

Accès voiture :
L'autoroute A40 (via Bellegarde), ou l'autoroute A41 (via Annecy) jusqu'à Chamonix. Au rond-point prendre à gauche, puis tourner une deuxième fois à gauche. Un parking gratuit se trouve vers les bâtiments de l'ENSA, à proximité du rond-point. Vous pouvez également laisser votre voiture au Parking d'Entrèves (Tél : 04 50 53 65 71), 275 Promenade Marie Paradis. Prendre Entrée Chamonix Sud, gare routière Chamonix Sud (Tarif indicatif : 9,50 € pour 24H. Parking couvert et surveillé).

Accès train : Gare SNCF de St Gervais le Fayet.
Arrivée la veille car les trains de nuit ont été supprimés !

DISPERSION
Le 3e jour à 18h00 à la gare de ST Gervais

Retour train : Gare SNCF de St Gervais le Fayet.

Hébergements avant ou après la randonnée :
- Hôtel des Deux Gares, à proximité de la gare, tel. 04 50 78 24 75 - www.hotel2gares.com
- Hôtel Terminus Mont-Blanc, à proximité de la gare, tel. 04 50 93 68 00
- Hôtel le Bouchon des Aravis, à proximité de la gare, tel. 04 50 78 09 22

FORMALITES
Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

NIVEAU
Pour marcheurs sportifs.
Randonneur niveau 3 sur une échelle de 5.
Itinéraire de montagne avec des dénivelées de 800 m de moyenne. Il est indispensable d'avoir déjà pratiqué la randonnée en raquettes à neige.
Dénivelée moyenne : 800 m Maximum : 848 m
Horaire moyen : 4 h 0 mn Maximum : 5 h 30 mn

HEBERGEMENT
Deux nuits en refuge gardé. Nuit en dortoir « à l'italienne » (lits superposés sur 2 ou 3 niveaux) avec les couvertures du refuge (prévoir un drap ou un sac à viande pour améliorer le confort). Les toilettes et lavabos sont collectifs, l'eau est froide (quand il y en a !).

Les repas

Les dîners et les petits déjeuners sont préparés par le gardien du refuge, il s'agit de repas chauds. Les pique-niques sont copieux et accompagnés d'une boisson chaude (dans la mesure du possible).

TRANSFERTS INTERNES
Véhicules des participants. Les frais du tunnel du Mont Blanc seront partagés.

PORTAGE DES BAGAGES
Sac à dos comprenant vos affaires et les pique-niques de midi, fournis par Espace Evasion.

GROUPE
Les groupes sont constitués de 6 à 12 personnes/guide.

ENCADREMENT
Yves ou Benoit, Accompagnateurs en Montagne français, spécialistes de la randonnée hivernale

MATERIEL FOURNI
Pour ces randonnées en raquettes il vous sera fourni une paire de raquettes "Inook Expert" très performantes. Leur système de fixation s'adapte à tous les types de chaussures (si vous avez un doute appelez-nous). Pour compléter l'équipement nous vous proposons des bâtons de ski.

Matériel de sécurité

Bien que le parcours soit sûr, il est indispensable d'être muni d'un DVA (Appareil de Detection de Victime en Avalanche), d'une pelle et d'une sonde. Ce matériel vous sera prêté pour le week-end. Ce sera l'occasion d'apprendre à utiliser cet appareil.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR
Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :
www.auvieuxcampeur.fr

Vêtements :

Les principes :

Pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer quasiment toutes les situations :
- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- une veste en fourrure polaire chaude.
- une veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.
Prévoir des vêtements qui sèchent rapidement et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.
Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud. La sueur est l'ennemi du randonneur à raquettes, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtu d'une veste polaire.
Eviter les anoraks et proscrire les combinaisons de ski, trop chauds et encombrants.

La liste idéale : (à adapter suivant la randonnée et la saison)

- 1 chapeau de soleil ou casquette.
- 1 foulard.
- 1 bonnet.
- 1 paire de moufles avec éventuellement des gants en soie et une paire de gants supplémentaire.
- T-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 à 3 jours de marche).
- 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise.
- 1 veste en fourrure polaire.
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex avec capuche.
- 1 cape de pluie ou un sursac si vous possédez la veste ci-dessus.
- 1 pantalon de trekking ample.
- 1 surpantalon imperméable et respirant type gore-tex (si votre budget vous le permet)
- 1 caleçon (peut-être utilisé le soir à l'étape).
- Chaussettes de marche (1 paire pour 2 à 3 jours de marche) Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée. Attention au coton pour les ampoules.
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables à semelle type Vibram. Pensez à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps. Proscrire absolument les bottes et après-skis.
- 1 paire de guêtres.
- Des sous-vêtements.
- 1 pantalon confortable pour le soir.
- 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir.

Equipement

- **1 sac à dos de 50 litres MINIMUM** à armature souple, muni d'une ceinture ventrale et permettant d'accrocher les raquettes.
- Un grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos.
- 1 paire de lunettes de soleil d'excellente qualité avec protection latérale.
- 1 thermos ou une gourde de préférence isotherme (1,5 litre minimum).
- 1 couteau de poche type Opinel.
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre son argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance.
- Nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages).
- 1 serviette de toilette qui sèche rapidement.
- Boules Quiès ou tampon Ear (facultatif).
- Papier toilette.
- Crème solaire + écran labial.
- Boite plastique hermétique (contenance 0,5 l minimum) + gobelet + couverts.
- 1 frontale ou lampe de poche.
- 1 couverture de survie.
- **SAC DE COUCHAGE SAVON ET CROCS**
- Appareil-photo, jumelles (facultatif).

Pharmacie personnelle

- Vos médicaments habituels.
- Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence.
- Pastilles contre le mal de gorge.
- Bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large.

- Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
- Double peau (type Compeed ou SOS ampoules).
- 1 pince à épiler.

DATES ET PRIX

Dates : au choix du 29 mars au 04 mai 2025

Pour les groupes constitués de 6 personnes minimum

Ce week-end peut être annulé en cas de fort risque d'avalanches ou pour des raisons de sécurité. La décision est prise 36 heures à l'avance.

Nombre de personnes	Prix par personne	
6 à 7 personnes	425 €	1 guide
8 à 9 personnes	370 €	1 guide
10 à 12 personnes	340 €	1 guide
13 à 15 personnes	380 €	2 guides
16 à 18 personnes	350 €	2 guides
19 à 21 personnes	330 €	2 guides
22 à 24 personnes	310 €	2 guides

Réservez le plus tôt possible car le refuge a une petite capacité !

LE PRIX COMPREND

- les frais d'organisation et l'encadrement
- la nourriture et l'hébergement en pension complète
- le prêt des raquettes des bâtons et du matériel de sécurité

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons et dépenses personnelles
- l'équipement personnel
- le transport
- les assurances annulation - assistance - rapatriement - interruption de séjour
- tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

POUR EN SAVOIR PLUS

CLIMAT – ENNEIGEMENT
Nous sommes avant tout des randonneurs et si la neige vient à manquer nous assurons tout de même le départ de nos séjours.
L'ambiance et la luminosité hivernale seront au rendez-vous même si il faut porter les raquettes sur le sac pour rejoindre la neige.
Ce week-end peut être annulé en cas de mauvaise météo ou de fort risque d'avalanches. La décision est prise le jeudi soir.

ADRESSES UTILES
Itinéraire : www.viamichelin.fr
SNCF : www.sncf-connect.com
CFF : trains suisses www.sbb.ch/fr
Co-voiturage : www.blablacar.fr

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION
En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com, ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.
Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier
Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)
Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION
ANNULATION De notre part :
ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.
En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :
En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.
- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrêtement d'un bateau.
De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €
De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour
A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégeant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 %** du montant du séjour).
- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 %** du montant du séjour).
- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 %** du montant du séjour).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les évènements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :

* Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
* La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).

- L'annulation toutes **causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- **Assurance Bagages** : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation**.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :
- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :
Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
Frais médicaux sur place
Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques
Cette assurance reprend **les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement**, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.
La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.
Les évènements garantis sont :
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par évènement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.
Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures
Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assisteur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION
Agence de Voyages – IM.074.10.0036
Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex
Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex